



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique à l'égard des rapatriés

Question écrite n° 22409

## Texte de la question

M. Jean de Gaulle attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'état de dégradation des cimetières français en Algérie, constaté par toutes les associations de rapatriés et notamment par l'Association pour la sauvegarde des cimetières en Algérie (ASCA). Ce pays compte en effet près de six cents cimetières chrétiens et israélites, pour la plupart abandonnés ou vandalisés. Au début de l'année, un plan de réhabilitation sur cinq ans, débutant par un recensement général des cimetières concernés, a été annoncé. Il doit être mis en oeuvre par le ministère des affaires étrangères et la mission interministérielle aux rapatriés, en accord avec le Gouvernement algérien et en liaison avec les associations et collectivités locales françaises intéressées. Il lui demande donc de bien vouloir lui préciser l'état d'avancement des travaux.

## Texte de la réponse

La mise en oeuvre du plan d'action et de coopération relatif aux sépultures civiles françaises en Algérie, qui a été adopté lors de la visite d'Etat du Président de la République en Algérie au mois de mars, est bien engagée. Une commission technique franco-algérienne a été mise en place et a procédé, entre la mi-juin et le mois d'août, au recensement des cimetières chrétiens et israélites dans chacune des wilayas du pays (à l'exception de deux d'entre elles qui seront visitées en septembre-octobre). Ce travail a permis d'évaluer l'état des sépultures afin de déterminer le type d'action de réhabilitation nécessaire. Il a également donné lieu à la constitution d'une documentation photographique qui sera progressivement mise en ligne sur les sites Internet de notre ambassade et de nos consulats en Algérie. Sur cette base, de premières actions de réhabilitation seront engagées dès l'automne sur un certain nombre de sites. L'objectif global est de parvenir d'ici cinq ans à une situation satisfaisante. Ce chantier ambitieux exige la mobilisation de tous : familles, associations, collectivités territoriales, avec le soutien de l'Etat et en étroite coopération avec les autorités algériennes. La mobilisation des autorités algériennes doit être soulignée. Celles-ci manifestent un intérêt très réel pour la restauration des sépultures chrétiennes et israélites, désormais pleinement reconnues comme un élément de l'histoire partagée de nos deux pays.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean de Gaulle](#)

**Circonscription :** Paris (8<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 22409

**Rubrique :** Rapatriés

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 21 juillet 2003, page 5735

**Réponse publiée le** : 6 octobre 2003, page 7620